



VILLE DE SAINT-RAYMOND  
375, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1A1  
Téléphone : 418 337-2202 – Télécopieur : 418 337-2203

**AVIS PUBLIC**  
**CONSULTATION ÉCRITE**  
**(en remplacement d'une assemblée publique de consultation**  
**concernant diverses demandes de dérogation mineure)**

**Durant la période d'état d'urgence sanitaire, le processus de consultation qui fait l'objet du présent avis remplace le processus usuel de consultation des personnes intéressées.**

Lors de la séance ordinaire qui sera tenue le **lundi 13 septembre 2021**, à 19 h 30, à la salle des séances du conseil à la maison de la Justice située au 111, route des Pionniers, les membres du conseil municipal statueront sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

***Demande numéro 1***

**Emplacement de l'immeuble :**

L'immeuble faisant l'objet de la demande est situé au 943, rue des Draveurs (lot 5 566 844 du cadastre du Québec) dans le secteur du rang Saint-Mathias.

**Description de la demande :**

La demande vise à permettre qu'à la suite d'une opération cadastrale, le lot projeté 6 643 883 du cadastre du Québec puisse avoir une superficie de l'ordre de 2 161,2 mètres carrés plutôt que 40 000 mètres carrés, comme prévu à l'article 4.6.1 du *Règlement de lotissement 584-15*.

***Demande numéro 2***

**Emplacement de l'immeuble :**

L'immeuble faisant l'objet de la demande est situé au 681-685, rue Saint-Joseph (lot 3 515 519 du cadastre du Québec) dans le secteur du Garage du coin.

**Description de la demande :**

La demande de dérogation vise à autoriser que suite à la subdivision du lot susmentionné, la résidence existante puisse être localisée à une distance de l'ordre de 3,27 mètres de la ligne latérale droite plutôt qu'à 4 mètres, comme prévu aux dispositions applicables à la zone HA-39 de la Grille des spécifications : feuillets des normes du *Règlement de zonage 583-15*.

**Commentaires**

Toute personne désirant transmettre des commentaires relativement à cette dérogation mineure doit le faire par écrit dans les 15 jours de la date de la présente publication à l'adresse [\*\*urbanisme@villesaintraymond.com\*\*](mailto:urbanisme@villesaintraymond.com).

Donné le 26 août 2021.

La greffière,

Chantal Plamondon, OMA